

DU JUS DANS LES PEDALES



Localisation

Région : Nouvelle Aquitaine

Départements : Corrèze, Haute-Vienne, Creuse

Territoire concerné : PNR de Millevaches en Limousin

Partenaires

- Réseau Action Climat
- FEDER

Coût (HT)

Coût global : 32 k€

Financement : ADEME, Blue Search

Chiffre d'affaire :

- 1515 € en 2015
- 6311 € en 2016
- 6580 € en 2017

Bilan en chiffres

- En 2017, 52 prêts de VAE
- En 2016, 31 prêts de VAE (8 Hommes, 23 Femmes)
- En 2015, 43 prêts de VAE (12 Hommes, 31 Femmes)
- 3575 km parcourus en 2015
- 3188 km parcourus en 2016
- Distance moyenne parcourue est de 10 km
- Une flotte de 23 VAE
- Gains écologiques : 249390 g de rejet de CO² évités

Date de lancement

Avril 2015 (3 VAE)
2016 (23 VAE)

Pourquoi faut-il agir ?

Créé en 2004, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin s'étend sur trois départements au sein de la région Nouvelle Aquitaine. S'étendant sur 3 143 km², ce qui en fait le sixième PNR de France par la superficie, il est composé de 113 communes, soit un total de 37 673 habitants.

Fin 2017, le PNR de Millevaches en Limousin est reconnu territoire à énergie positive. Pour accompagner cet engagement de transition énergétique, le PNR s'est fixé l'objectif de réduire l'impact environnemental à partir de l'amélioration des conditions de déplacements et de report modal vers des modes plus respectueux de l'environnement. En initiant ce dispositif, l'objectif est de **permettre aux habitants et aux touristes de se déplacer en vélo à assistance électrique sur le territoire. De promouvoir des modes de déplacement peu consommateurs d'énergie, tout en offrant l'opportunité aux habitants d'essayer le vélo à assistance électrique (VAE).**

Que signifie ce dispositif ?



"DU JUS DANS LES PEDALES" est un dispositif visant à mettre à disposition des habitants du PNR et des touristes des vélos à assistance électrique en location courte et longue durée. Ce dispositif permet également aux habitants de s'essayer au VAE avant de penser à l'acquérir

Pourquoi valoriser l'usage du VAE en milieu rural ?

Pour le PNR, la promotion du VAE doit passer en priorité par la réponse aux besoins de déplacements domicile-travail en milieu rural. Elle va permettre de réduire l'usage de la voiture individuelle, sur de courtes et longues distances. Elle favorise également le rapport fort avec le paysage (notamment les touristes) et l'entretien des rapports sociaux entre habitants.

Enseignements tirés :

▪ **Points forts**

- Une très forte demande exprimée par les habitants qui se traduit par une longue liste d'attente
- Une volonté de changement de pratiques, notamment celle d'utiliser le vélo pour les déplacements domicile-travail
- Proposition de prêts gratuits, de 7 à 15 jours et de location longue durée à coût abordable
- La facilité et l'autonomie sont les facteurs régulant l'usage du vélo

▪ **Points faibles**

- Faible réactivité pour acquérir un VAE
- Pour les habitants, le prix d'un vélo électrique est trop élevé
- Une demande plus forte que l'offre (impact sur l'acquisition et sur la maintenance)
- Des difficultés d'accessibilité au point de location

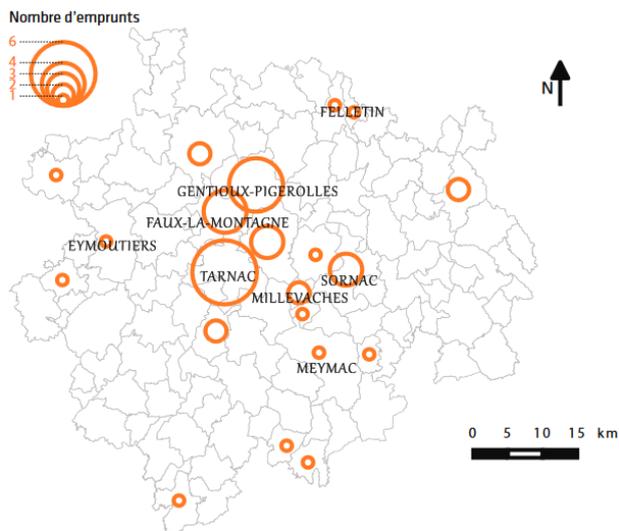
▪ **Mesures prises**

- Prévision de locations "longue durée" de 2 mois à 1 an
- Acquisition de nouveaux VAE
- Mise en place de tarifs préférentiels pour inciter à l'achat de VAE
- Organisation d'évènement de mobilité pour sensibiliser les habitants au changement de comportement
- Déploiement des prêts dans les communes

Caractéristiques techniques

- 3 VAE + 20 nouveaux VAE, tous fabriqués en France
- Matériel annexe (casques, pompes, kits de secours, antivols, paniers)
- Recherches de partenaires pour entretiens des VAE

Répartition des lieux de résidence des emprunteurs



Source: IGN, PNRML, 2016

Réalisation: PNRML, 2016

Conditions d'accès

Pour accéder au service proposé, il faut avant tout **contacter la maison du Parc** par téléphone pour connaître les disponibilités des vélos et les horaires.

Ensuite, il faudra **procéder au dépôt d'une caution** par chèque (non encaissée).

Après une réservation auprès des services du PNR, le vélo est à récupérer à la Maison du Parc à MILLEVACHES. Au retour du vélo, les emprunteurs sont invités à partager leurs expériences, sur la durée du prêt gratuit allant de 7 à 15 jours.

Contrat de longue durée	Tarifs
2 mois	70 €
6 mois	160 €
1 an	280 €

La location des VAE est en priorité réservée aux personnes qui font des distances pour un besoin quotidien, notamment les déplacements domicile-travail.

Durabilité

Bien avant d'expérimenter cette action, un travail de benchmark a été réalisé par la chargée de mission mobilité. Ce travail consiste s'inspirer des expériences venant d'ailleurs. Des diagnostics ont également été effectués par le PNR.

Quant à la durabilité, il faudra disséminer l'offre en créant davantage de points relais, puis en communiquant autour de l'action sur le territoire du PNR.

Témoignage

La pratique répond-t-elle bien aux besoins ou à la problématique initiale ? Ci-dessous, nous vous proposons de lire l'avis d'un usager du dispositif.

“

C'est écologique, économique et plaisant à tout point de vue”

Source : Reportage France Bleu Creuse

Facteurs de reproductibilité

Ce dispositif peut être expérimenté sur tout type de territoire rural. Il permet aux usagers de répondre à leurs besoins quotidiens sans pour autant prioriser la voiture. Quelques éléments sont à prendre en considération :

- S'intéresser aux déplacements domicile-travail
- Organiser des journées d'événements pour sensibiliser au report modal
- Allonger la durée de location des VAE
- Très bonne autonomie des vélos
- Aménager des voies cyclables sur le territoire



POUR EN SAVOIR PLUS

☉ Sur le site internet de l'ADEME :

<http://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/expertises/mobilite-et-transport>

☉ Le site du bénéficiaire

<http://www.pnr-millevalches.fr/-Vers-de-nouvelles-mobilites->

☉ Violette JANET-WIOLAND

Tél : 05 55 96 97 23

v.janet-wioland@pnr-millevalches.fr

☉ Le site de l'ADEME en Région Nouvelle Aquitaine

www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Tél : 05 49 50 12 12